Le brossage : cas particuliers

Vers 6-8 ans, la coordination bimanuelle est en place, les séquences motrices sont semi-automatisées. Il existe néanmoins des cas particuliers où l'enfant peut être entravé dans sa tâche.

Troubles moteurs (dyspraxie, paralysie cérébrale, etc.) : le geste reste immature malgré l'entraînement. L'assistance parentale doit persister au-delà de 6 ans.

Quelques recommandations :

- **Privilégier la brosse à dent à 3 faces**, les brosses à dents à manches courts.
- Possibilité d'ajouter un manchon amovible pour grossir le manche et favoriser la prise.
- **Vider le tube de dentifrice dans un petit pot en verre** (type mini pot de confiture) pour faciliter la mise du dentifrice sur la brosse à dents.
- Utiliser **un miroir accessible** à l'enfant pour qu'il puisse observer de près son geste.

Trouble du processus sensoriel (hyperréactivité sensorielle) courant chez les enfants avec un TSA :

- Opter pour **des petites têtes de brosse** à dent.
- Faire attention au **goût du dentifrice.**
- Privilégier un **espace calme**, une lumière tamisée lors du temps de brossage.

Pour toute difficulté persistante, demandez conseil à un ergothérapeute.